

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, d'une superficie habitable de 156,45 m² sise sur la commune de SOLLIES TOUCAS, 690 Route départementale 554 cadastrée Section AI N° 215

MISE A PRIX

CENT SEIZE MILLE EUROS.....116 000,00 €UROS

Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Huissiers de Justice Associés à TOULON – le LUNDI 8 AVRIL 2019 de 11 Heures à 12 Heures.

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT CINQ AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

CREANCIER POURSUIVANT

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 1 331 400 718,80 € dont le siège social est sis 19, rue des Capucines 75001 – PARIS et le dont le numéro d'identification est le 542 029 848 RCS PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux demeurant et domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Laurent CHOUETTE Associé de Maître Frédéric PEYSSON & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier

DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION

Le bien consiste en une parcelle de terre bâtie d'une maison à usage d'habitation élevée d'un niveau sur rez-de-chaussée.

Elle est accessible :

- à pieds par la route Départementale 554,
- en voiture par le chemin d'accès au « Domaine des Galoubets » et au « Relais du Gapeau »

La parcelle vendue bénéficie d'une servitude de passage et de canalisations sur les parcelles voisines (AI 213 et 214)

La maison ancienne de construction traditionnelles est de type provençal.
Les façades sont enduites,
Les menuiseries sont en double vitrage et en bois.

La maison se compose ;

Au Rez-de-Chaussée, un Salon, une Salle à manger, Une cuisine, une Salle d'eau, un Local WC, un dégagement, Une cave et deux Terrasses (Nord et Ouest).

A l'Etage : Une mezzanine, 3 chambres dont une avec cabinet de toilette, une Salle de Bain et un dégagement.

La superficie totale de la maison est de 156,45 m²

MODE D'OCCUPATION

La maison est inoccupée

CHARGES ET TAXES

La Taxe Foncière et la Taxe d'habitation sont inconnues

CONDITIONS POUR ENCHERIR

En cas de 1^{ère} adjudication, tout enchérisseur devra remettre préalablement à son avocat inscrit au Barreau de TOULON un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocabile du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 €.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI VINGT CINQ AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de **CENT SEIZE MILLE EUROS**

Ci **116 000,00 €**
Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON où il a été déposé le 19 Octobre 2018 et a été enregistré sous le n° 18/00116 (*Greffé ouvert de 9 H à 11 H*).

A TOULON, le 4 Mars 2019

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.